

la nature des ressources de la programmation : aucune grille de passage ne relie explicitement ces deux documents, ce qui autorise un certain "jeu" quant à la ressource en crédits de paiement dont bénéficie chaque opération budgétaire au sein de l'enveloppe prévue par opération programmée.

Le ministère de la défense est seul à savoir comment s'articulent les deux nomenclatures budgétaire et de programmation. L'information fournie au Parlement sur l'objet des dotations en autorisations de programme prévues en loi de finances initiale est lacunaire au regard de la détermination précise qu'en fait le ministère de la défense.

Ne disposant ni du référentiel de programmation, ni du catalogue des opérations programmées, ne sachant pas à quels engagements préalables les ordonnances de délégation de crédits soumises à son visa se rapportent, n'étant pas destinataire des arrêtés de dégageant de crédits, le contrôleur financier n'a qu'une vue fragmentée et a posteriori de la façon dont les crédits sont consommés. Il vise des engagements juridiques de dépenses et leurs supports budgétaires sans savoir quels crédits permettront de les payer, ni même s'il y aura des crédits. Seule est effectuée par le ministère de la défense une sorte d'auto-contrôle de l'engagement de dépenses nouvelles, selon des procédures internes (examen périodique des principales opérations par la commission exécutive permanente). Le ministère du budget ne peut peser sur l'engagement de dépenses nouvelles qu'en donnant instruction au contrôleur financier de bloquer les nouvelles affectations d'autorisations de programme pour des montants forfaitaires ou, de façon plus sélective, celles correspondant à certains programmes d'armement. Une telle façon de procéder comporte pourtant de graves inconvénients quant aux rapports entre l'Etat et ses fournisseurs.

L'instauration d'un contrôle financier déconcentré sur les dépenses assignées sur la caisse de l'ACSIA va entraîner des changements importants. Le contrôle des dépenses engagées sera organisé en fonction de l'auteur de la dépense et du niveau auquel elle est réalisée. Les modalités d'organisation du contrôle des dépenses engagées retenues pour les ministères civils sont ainsi transposées, sans adaptation préalable, sur les circuits de réalisation de la dépense du ministère de la défense.

B - Les problèmes d'organisation et de méthode

Le ministère de la défense s'est récemment doté de documents de prévision et de suivi financier à la fois exhaustifs et véritablement communs à l'ensemble de ses responsables : le référentiel de programmation et le catalogue des opérations budgétaires. Les différents responsables de la dépense recourent toutefois à des documents et méthodes d'analyse qui leur sont propres pour programmer leurs ressources, évaluer leurs besoins et suivre leurs dépenses. Chacun des trois états-majors d'armées dispose d'une programmation de ses moyens en matériel et en effectifs, outil indispensable pour la gestion des forces. Les méthodes selon lesquelles elles sont construites ne sont pas harmonisées.

La multiplicité des documents de suivi traduit une volonté de maîtrise autonome de l'information financière de la part des grands responsables (chefs d'état-major, DGA, DSF) du ministère de la défense. Les textes qui définissent les attributions, directes ou indirectes, de ces autorités dans le domaine financier sont souvent d'une rédaction imprécise, révélatrice de tensions et de la recherche de compromis. Les pouvoirs de la DSF ont été récemment élargis à la définition et au suivi de l'ensemble des paramètres financiers de la programmation et de sa traduction

au plan budgétaire mais les oppositions au moins latentes entre les autorités internes au ministère de la défense affectent tous les aspects de la gestion budgétaire et de la programmation.

Trois constats se dégagent de cette situation :

- la définition présente des responsabilités des grands acteurs dans le domaine financier (états-majors, DGA, DSF) interdit de disposer à chaque instant d'une vue globale et dépourvue d'ambiguïtés de la situation financière actuelle et à plus long terme du ministère de la défense ;

- si tous entendent maîtriser l'information financière, les données brutes à partir desquelles ils effectuent leurs prévisions ont toutes la même origine : les directions techniques de la DGA, par ailleurs gestionnaires des crédits ;

- derrière des procédures en apparence anodines se situent des enjeux de pouvoir à peine dissimulés. Tant que dureront ces rivalités, l'allocation des ressources, la gestion budgétaire et la programmation au ministère de la défense resteront obscures et peu efficaces.

Chaque année, une décision ministérielle approuve une liste des programmes d'armement. Les programmes les plus importants sont identifiés en tant que "programmes majeurs d'armement" (PMA). Deux constats peuvent être faits : d'une année sur l'autre, un programme peut être qualifié de "majeur" ou, à l'inverse, déqualifié, ce qui conduit à modifier l'enveloppe globale des programmes majeurs et complique leur suivi, ne faisant pas référence à des orientations stratégiques, la liste des PMA ne fournit pas un cadre adapté à la formulation des choix rendus nécessaires par la modification des enjeux stratégiques ou des données budgétaires.

Une tentative en ce sens avait été initiée dès 1992 lors de l'établissement du "référentiel de programmation" couvrant la période 1992-1997 et portant sur les principaux programmes d'armement. Ce référentiel s'est révélé insuffisant car il n'identifiait pas comme telles les dépenses liées aux programmes majeurs d'armement en totalité. En outre, aucune grille de lecture commune à ce référentiel, à la liste des programmes d'armement pour une année budgétaire donnée et à celle des programmes majeurs d'armement, ni au catalogue des opérations budgétaires, n'avait été conçue. Les référentiels de programmation suivants (1995-2000 et 1997-2002) ne fournissent pas une présentation de l'effort d'équipement militaire structurée en fonction des objectifs stratégiques retenus.

La méthode d'élaboration des documents de suivi des programmes d'armement a été améliorée depuis peu par la prise en compte de deux observations de la Cour : des marges sont désormais introduites dans les devis des programmes ; les augmentations de devis liées à l'étalement du programme ou à la réduction de la cible prévue apparaissent de manière isolée et systématique.

Les documents de suivi des programmes présentent encore des défauts importants :

- la périodicité : les documents de suivi de certains programmes ne sont pas toujours approuvés en temps utile ; sur un plan strictement financier, il n'existe pas de document synthétique faisant apparaître pour chaque programme pris individuellement et à des dates identiques la situation des autorisations de programme ouvertes, des autorisations de programme affectées, des engagements sur autorisations de programme affectées, des règlements intervenus et du reste à payer ;

- la structure : par leur contenu, les documents de suivi financier de chacun des programmes pris individuellement sont fort différents les uns des autres (périmètre des coûts variable,

contenu des documents instable dans le temps, expression des coûts hétérogène).

La principale lacune du dispositif actuel réside dans son incapacité à fournir une vue d'ensemble. Le ministre a besoin d'un recueil coordonné d'informations financières parfaitement fiables, précises et détaillées, nécessaire aux arbitrages qui relèvent de sa responsabilité. C'est précisément cette information financière de qualité qui, en l'état actuel des procédures et des structures du ministère de la défense, fait défaut.

Ce n'est qu'en 1988 que la délégation générale à l'armement s'est dotée d'un texte — l'Instruction ministérielle n° 1514 — dont les dispositions définissaient, de façon encore imparfaite, les différentes étapes techniques et décisionnelles de la conception et de la production des matériels. Les grands programmes (porte-avions nucléaire Charles-de-Gaulle, avion Rafale, char Leclerc) ont donc été lancés à une époque où les méthodes de programmation du ministère de la défense étaient encore incertaines.

Depuis cinq ans, l'examen des conditions d'exécution de plusieurs programmes d'armement a permis de constater que, dans la quasi-totalité des cas, les développements avaient été lancés sans préparation suffisante. Certains programmes ont été décidés malgré l'imprécision des coûts globaux réels ou même une incertitude sur la dimension de la "cible" du programme. Parfois, les besoins opérationnels n'ont pas été définis de manière certaine au préalable. Un autre stade-clé est celui du passage de la phase de développement à celle de l'industrialisation, puis de la production en série. Là aussi (char Leclerc), apparaît une tendance à accepter les chevauchements de phases, à mettre en production des matériels dont la définition n'est pas encore suffisamment fixée. Malgré des tentatives récentes dont il faut se féliciter, il n'est encore que rarement fait usage des techniques d'analyse de la valeur.

Enfin, la détermination du coût de possession d'un matériel futur, qui comporte l'évaluation des coûts opérationnels et des dépenses d'entretien, n'est pas effectuée. A défaut d'une telle pratique, il est difficile de se représenter ce que sera le budget du ministère de la défense lorsque s'y imputeront les dépenses d'études et de développement des nouveaux programmes d'armement, les dépenses de production des programmes dont la phase d'industrialisation sera terminée et celles de fonctionnement et d'entretien des programmes achevés.

III — La pression des besoins financiers

A - L'augmentation des devis

Les difficultés financières que connaît le ministère de la défense ne sont pas intrinsèquement et exclusivement dues aux mesures de réduction de la disponibilité des crédits de paiement imposées aux gestionnaires du titre V. Celles-ci ne sont certes pas sans conséquences sur le déroulement des opérations programmées mais leurs effets auraient été bien moindres si les coûts de nombreux programmes d'armement n'avaient pas connu d'importantes augmentations par rapport à leur évaluation initiale, nécessitant de leur affecter des crédits au montant plus élevé que prévu. Ces augmentations affectent en général la phase de développement. Si l'on considère seulement les programmes pour lesquels la dérive (devis 1995 comparé à devis initial) a été supérieure à 500 millions de francs, le total de ces dérives s'établit à 22 milliards de francs, valeur 1995.

Les dépassements enregistrés depuis 1993 par rapport aux devis initiaux concernent notamment les programmes suivants :

avion Rafale ; sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE-NG) ; porte-avions nucléaire Charles-de-Gaulle (PAN) ; torpille Murene ; canon de 155 mm tracté ; hélicoptère NH 90.

Aussi est-il regrettable que la réforme du système de détermination des prix des matériels d'armement n'ait pas été entreprise plus tôt, et que certaines de ses modalités d'application fassent toujours l'objet de discussions avec les industriels.

B - Les conséquences sur l'équipement des forces

Les manifestations les plus importantes du phénomène de diminution du volume des commandes concernent les programmes suivants : sous-marins SNLE-NG ; sous-marins nucléaires d'attaque ; Rafale monoplace air ; Rafale marine ; Atlantique 2 ; avion cargo léger ; lance-roquettes multiples LRM 1 ; char Leclerc ; torpille MU 90 ; famille de missiles sol air FSAF ; hélicoptère Tigre anti-char ; hélicoptère Tigre appui protection ; hélicoptère NH 90 ; Brevel.

Etaler dans le temps la réalisation de certains grands programmes d'armement — qu'ils soient en phase de développement, d'industrialisation ou de production — offre l'avantage d'un gain en trésorerie. Mais cet avantage se paie inévitablement par une augmentation des coûts, tant de développement du fait de l'allongement de la durée du programme, que de fabrication du fait de la réduction des cadences. En effet, pour rester dans l'enveloppe globale du programme, on est conduit à réduire la « cible », ce qui a pour effet de majorer les coûts unitaires. Les responsables du ministère de la défense reconnaissent n'avoir jamais procédé, au préalable, à des évaluations précises des conséquences de ces mesures. Quelques estimations a posteriori sont cependant disponibles.

C - Le financement des programmes en cours

En dépit des réductions de cibles et des étalements de programmes nouvellement intervenus en 1996, les conditions du financement futur des programmes actuellement en cours demeurent préoccupantes.

Les données communiquées par le ministère de la défense permettent d'évaluer les restes à financer sur les programmes en cours, mesurés par la différence entre, d'une part, les autorisations de programme déjà ouvertes ou dont l'ouverture devra être obtenue pour permettre d'engager de nouvelles dépenses, d'autre part, les paiements déjà effectués.

Certes, la notion de restes à financer ne saurait être utilisée sans précautions. Des diminutions de cibles, portant sur tel ou tel programme, peuvent toujours intervenir. Mais cet expédient n'a que trop souvent été utilisé dans le passé. Des réductions de devis, sans diminution de cibles, sont actuellement recherchées par la DGA mais il serait imprudent d'en espérer des économies massives.

Par conséquent, les restes à financer constituent un indicateur significatif : fin 1996, sur les programmes en cours, ils s'élevaient à 500 milliards de francs au moins, masse à l'intérieur de laquelle les restes à payer sur engagements juridiques (marchés déjà conclus) seraient d'environ 60 milliards. En regard de ces 500 milliards, les règlements antérieurement effectués sur ces mêmes programmes atteignent 225 milliards. Cinq programmes, tous arrivés en phase de production, représentent à eux seuls presque les trois quarts de ce montant de 500 milliards : avion de combat Rafale (224 milliards de francs), hélicoptère HAP/HAC Tigre (53 milliards), missile MSBS M51 (35 milliards), SNLE-NG et son environnement et char Leclerc (34 milliards).

Cette estimation du besoin de financement sur les programmes en cours correspond donc à peu près à six années de crédits disponibles pour le paiement des dépenses militaires en capital, dont, bien entendu, la plus grande partie est consacrée à d'autres opérations programmées si bien que la part réservée aux programmes majeurs ne saurait dépasser 40 % des dotations annuelles. Compte tenu des crédits à affecter aux autres programmes, le reste à financer correspond à quinze années au moins de crédits disponibles pour les programmes.

Certes, le référentiel de programmation 1997-2002 exprime par année et en francs constants les besoins en crédits de paiement par programmes et opérations programmées. Mais la période qu'il couvre est plus courte que la durée de réalisation de nombreux programmes. Surtout, aucune correspondance explicite n'apparaît entre les prévisions de besoins contenues dans les documents de suivi des programmes d'armement et les prévisions de ressources portées dans le référentiel de programmation.

Quelles que soient les imperfections et aléas qui affectent les estimations fournies, la tendance n'est pas contestable. Les difficultés de financement des programmes d'armement en cours de réalisation ne sauraient être sous-estimées.

La durée moyenne des phases de développement et de production des principaux programmes d'armement s'élevant à 10, 15 voire 20 ans et la plupart des programmes en question ayant déjà de 8 à 10 ans d'âge, leur poursuite devrait entraîner une augmentation des besoins de financement autour des années 2000-2003.

Cette perspective est d'autant plus préoccupante que les objectifs financiers contenus dans les lois de programmation récentes n'ont pas pris en compte la totalité des besoins prévisibles liés aux programmes. En dépit des décisions prises en février 1996, l'écart, jamais totalement résorbé, entre les besoins liés aux programmes actuellement engagés et les moyens de paiement que l'on peut raisonnablement escompter subsiste, malgré l'ampleur des réductions de cibles décidées. La réalisation des programmes d'armement lancés, qui exigera plus de temps et coûtera plus cher qu'il n'était prévu, ne permettra pas de doter les forces conformément aux objectifs.

L'actualisation de la nouvelle loi de programmation militaire au cours de sa première année d'application prendra nécessairement le caractère d'une nouvelle adaptation des objectifs et du calendrier des programmes d'armement. La situation actuelle appelle des décisions difficiles: à défaut d'un niveau élevé de crédits militaires, la suppression de programmes en cours.

Conclusion

Les difficultés actuelles appellent des mesures de redressement :

1 — Le cadre budgétaire et comptable ne se prête ni à une gestion rigoureuse ni à des contrôles efficaces

La gestion des autorisations de programme est découplée de celle des crédits de paiement. La centralisation des données relatives aux opérations en capital est lente et défectueuse. Les améliorations en voie d'être apportées ne feront pas disparaître la totalité des insuffisances actuelles.

2 — Les écarts entre prévisions et réalisations budgétaires sont excessifs

Une présentation budgétaire tendant à davantage de sincérité permettrait d'éviter des mouvements de crédits dont le ministère de la défense n'a pas le contrôle. Le refus d'inscrire la totalité des crédits de fonctionnement correspondant aux besoins annuels prévisibles entraîne des prélèvements sur les crédits destinés au paiement des dépenses en capital. L'ajustement ne porte pas seulement sur des besoins nouveaux, mais aussi sur des besoins déjà connus dès le vote du budget. Les mesures de régulation budgétaire sont excessives par leur ampleur. Tout concourt à ce que l'équilibre du budget général soit obtenu in fine par un ajustement des dépenses en capital du ministère de la défense.

3 — Les crédits sont gérés selon des méthodes défectueuses

Il faut déplorer tout particulièrement l'incapacité à prévoir correctement les besoins en crédits de paiement en fonction des engagements comptables sur autorisations de programme et de l'exécution des marchés.

4 — Les difficultés de la programmation demeurent

La dispersion des responsabilités au sein du ministère de la défense, notamment les compétences insuffisantes de l'état-major des armées dans le domaine de la programmation, et la répartition mouvante des compétences dans le domaine financier entre la DGA et la DSF, sont l'une des causes de la situation actuelle, qui se traduit, au niveau des programmes d'armement, par des dysfonctionnements. Les arbitrages à exercer périodiquement aux différents stades de la conception, des études, du développement et des fabrications impliquent une augmentation des compétences et des pouvoirs de proposition et de décision des autorités interarmées. Faute d'une programmation conçue de manière véritablement rigoureuse, la cohérence des choix proposés aux pouvoirs publics n'est pas assurée.

Les difficultés de la programmation ne peuvent être dissociées des relations qu'entretient le ministère de la défense avec les industriels. La notion d'autorisation de programme ne remplit pas le rôle pour lequel elle a été conçue. Les autorités budgétaires de l'Etat ont une grande part de responsabilité dans cet échec. Mais le ministère de la défense porte aussi la sienne, ainsi que les industriels, qui ont tiré avantage d'un système fondé sur des prévisions financières irréalistes et l'absence de choix clairs. La maîtrise des prix des programmes d'armement a pour corollaire le respect, de la part de l'Etat, de véritables engagements pluriannuels, qu'il s'est montré pour l'instant dans l'incapacité, non seulement de tenir, mais même d'élaborer. ▲



MÉMOIRE

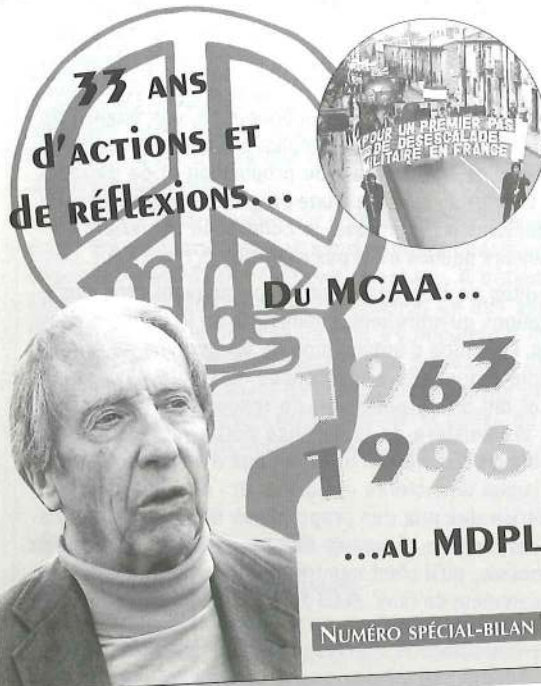
1963-1996

33 ans d'actions

INDISPENSABLE

Alerte atomique

MOUVEMENT POUR LE DÉARMEMENT, LA PAIX ET LA LIBERTÉ



1963-1996
33 ans d'actions
et de réflexions
Du MCAA au MDPL

Numéro spécial-bilan d'Alerte atomique
mars 1997 • 100 pages

80 F + 20 F de port

A commander au MDPL, BP 2135,
34026 Montpellier Cedex 1

Créé en 1963 par Claude Bourdet et Jean Rostand, le Mouvement contre l'armement atomique, pour la paix par le désengagement et le désarmement (MCAA) développe très rapidement ses activités — au-delà du combat principal contre la construction de la force de frappe française —, contre la course aux armements (dont nucléaires) de tous les pays et contre la politique des blocs Est/Ouest. En 1968, il devient le Mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté (MDPL). Sur de nombreux points, il sera le premier en France à diffuser une information (la guerre chimique au Vietnam, les conséquences des essais français à Moruroa, le projet d'extension du camp du Larzac) ou à susciter une réflexion originale (de la menace soviétique à la menace du Sud, premier colloque en France sur l'éducation à la paix, le concept de sécurité commune, pistes sur la reconversion des industries d'armement en lien avec la CFDT, analyse de la guerre du Golfe, etc.).

Mais la nouvelle donne mondiale, la réactualisation de la guerre réelle, la crise de l'ONU, la crise du politique, la crise du "militantisme" manifestent conjointement que la structure, les modes d'actions qui était ceux du MCAA/MDPL, ont fait leur temps : c'est pourquoi, lors du congrès qui s'est tenu à Lyon le 11 mai 1996, la décision de dissolution du mouvement a été prise.

Avec comme espoir que cette remise en cause des anciens outils organisationnels permette la création de nouveaux espaces communs de travail, de débat et d'action pour poursuivre, sous d'autres formes, la construction d'un monde plus juste et plus convivial !

Guy Guyot

EXTRAIT

Les origines du MCAA



Jean Rostand
et Claude Bourdet

Les circonstances historiques de la création du Mouvement contre l'armement atomique (MCAA) au début de l'année 1963 sont aisées à déterminer. Elles relèvent de l'articulation d'un contexte global, planétaire, avec une situation intérieure en France bien caractérisée.

Bernard Ravenel

Sur le plan international, la lutte contre l'armement nucléaire et pour la détente se développe à la fin des années 50, à travers la campagne pour l'arrêt des expériences nucléaires. Trente-six prix Nobel ont signé la pétition lancée par le célèbre savant atomiste américain Linus Pauling pour demander un accord international pour arrêter les essais nucléaires. Aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en Allemagne de l'Ouest, à l'Internationale socialiste, la pression s'accroît. Pour sa part, l'URSS décide en 1958 un arrêt de ses essais nucléaires, créant ainsi des conditions favorables à un accord avec les États-Unis.

Par contre, la France de de Gaulle, encore empêtrée dans la guerre d'Algérie, manifeste sa volonté de se doter d'une "force de frappe atomique" pour faire partie du "club nucléaire". Elle accentue le processus de fabrication de la bombe lancé au début de 1955 par le gouvernement Mendès-France. En 1960 ont lieu les premiers essais au Sahara près de Reggane sur un polygone aménagé à cet usage. La France se lance à son tour dans la course à l'armement nucléaire et de Gaulle entend ainsi donner satisfaction à une partie de l'armée contre sa fraction coloniale qui ne se résigne pas à sa défaite politique en Algérie. La France se dote alors d'un nouveau modèle de défense centré sur l'arme nucléaire et s'engage donc dans la construction d'un système nucléaire (bombes A, puis H) et de vecteurs pour les transporter (avions Mystère et Mirage, fusées enterrées en Haute-Provence, sur le plateau d'Albion, sous-marins à propulsion nucléaire).

Pendant le conflit algérien, *France-Observateur*, autour de Claude Bourdet, combat cette nouvelle forme de militarisation qui s'organise. Mais toutes les énergies



Manifestation silencieuse à Paris le 5 mars 1964 par 150 jeunes du MCAA...

militantes sont alors concentrées pour imposer la paix en Algérie. Celle-ci, sensée établie avec l'indépendance en 1962, on peut alors se consacrer à la question de l'armement nucléaire français dont le développement va à l'encontre de la dynamique mondiale qui s'affirme contre les essais nucléaires.

Cependant pour mener cette lutte en France il n'y a que le Mouvement de la paix qui dépend trop étroitement du Parti communiste, ce qui lui enlève une bonne part de sa crédibilité et donc de son efficacité. En 1961, à Tübingen, en Suède, une conférence internationale rassemble les organisations opposées à l'armement nucléaire et se revendiquant du non-alignement. Inquiets de la situation française, les délégués insistent pour que se forme en France un mouvement indépendant de Moscou. Claude Bourdet qui avait participé à la réunion, revient en France avec la ferme détermination de lancer ce mouvement. Il propose alors au PSU — le Parti socialiste unifié, dont il est membre dirigeant et fondateur — de l'aider. Il obtient gain de cause et dans de nombreux départements des membres du PSU fondèrent les premiers groupes.



Le lancement du MCAA

Finalement en février-mars 1963 est fondé le MCAA. La nouvelle organisation définit d'abord ses principes qui fixent clairement son identité politique :

1°) Opposition absolue à tout armement atomique et à tout essai nucléaire : « Il n'y a pas de bonne bombe », et chacun doit en tirer les conséquences vis-à-vis de toutes les nations, la sienne et les autres, qu'il les considère comme "amies" ou "ennemies" (allusion claire au Mouvement de la paix plus opposé à la bombe française qu'à la bombe soviétique...).

2°) Lutte prioritaire contre la force de frappe française et pour le rejet par la France de tout armement atomique, ce qui permettrait une initiative pour le désarmement de la part d'une nation techniquement avancée. Refus de toute base atomique en France et de toute participation à un système d'armement atomique collectif (allusion à l'Otan).

3°) Lutte pour le désarmement général et d'abord pour le désarmement atomique, avec les objectifs suivants :

- a) pour l'arrêt définitif de toutes les expériences atomiques ;
- b) pour un accord international garantissant cet arrêt ;
- c) pour des mesures unilatérales de désarmement aussi bien classique qu'atomique de la part des deux "Grands" en vue d'améliorer la confiance mutuelle ;
- d) pour des accords partiels (zones dénucléarisées, etc.) ;
- e) pour un traité international de désarmement complet par rapprochement des thèses des États-Unis et de l'URSS suivant les propositions du groupe des puissances non alignées.

4°) Lutte pour la dissolution des blocs militaires et contre la création d'un troisième bloc autour de l'axe Paris-Bonn ; lutte pour des initiatives de désengagement militaire et diplomatique même limité en Europe et ailleurs (réduction d'effectifs, zones neutralisées, zones contrôlées par l'ONU, etc.).

En même temps le MCAA se désigne un président d'honneur avec le célèbre biologiste Jean Rostand et se dote d'un comité de patronage constitué de personnalités d'une grande autorité scientifique et morale. Un bureau "opérationnel" est également constitué.

Un développement rapide

Dès la première année de son existence, le MCAA entreprend de populariser ses objectifs en multipliant les démonstrations publiques les plus variées (manifestations, expositions, meetings, marches...). Ce sont surtout les marches antiatomiques, inspirées de l'exemple britannique, organisées dans différentes villes de France (Montpellier, Rouen, Toulouse, Lyon, Paris) qui font connaître le mouvement et lui assurent une réelle sympathie dans l'opinion.

Parallèlement le MCAA montre un désir unitaire qui se traduit par la participation à des actions en commun avec d'autres organisations, en particulier l'Action civique non-violente (ACNV), divers mouvements pacifistes, le Mouvement de la paix et diverses organisations syndicales et politiques. Il participe alors à la création du Comité national contre la force de frappe qui réunit en 1964 toutes les organisations hostiles à la politique nucléaire gaullienne.

Enfin, la collaboration avec les mouvements non-alignés des autres pays prend une forme organique. En 1964 se constitue une "Conférence internationale pour le désarmement et la paix" (CIDP/ICDP ; International Confederation for Disarmament and Peace), groupant alors 35 organisations nationales et internationales à partir des principes d'indépendance et de non-alignement. Claude Bourdet est élu au comité exécutif de la CIDP. L'action antinucléaire peut alors s'internationaliser, en particulier au moment des fameuses marches antiatomiques de Pâques (les groupes du MCAA participent à des marches dans les pays voisins : Belgique, Suisse, Grande-Bretagne).

Au bout d'une année d'activité intense, le MCAA compte plusieurs milliers de membres (6 à 7 000). Il possède des groupes organisés dans 48 départements et des groupes en voie d'organisation dans 10 autres. Son symbole est répandu à des milliers d'exemplaires. Il devient, en France comme dans le monde, une référence pour une jeunesse qui aspire à un monde de paix et de réconciliation entre les peuples et entre les hommes, contre l'absurdité de la guerre et de la préparation de la guerre nucléaire qui annihilerait toute une partie de l'humanité et laisserait chez les survivants et leurs descendants des tares inimaginables. En 1963 « on meurt encore à Hiroshima », dit une pancarte du MCAA. La crise des fusées à Cuba en 1962 a montré que cette hypothèse ne relevait pas de l'in vraisemblable. La naissance du MCAA exprime ce refus radical et propose à la fois un programme et des moyens d'action qui entendent répondre à une aspiration profonde, existentielle, de l'humanité menacée par elle-même. ▲



Dès avril 1964, le MCAA se dote d'un organe de liaison, qui, dès le second numéro prend le titre d'Alerte atomique. Au départ bimestriel, ce journal comprenait 6 à 8 pages.

La vie du Centre

Un aperçu des activités du Centre de documentation et de recherche sur la paix et les conflits durant le trimestre écoulé...

Enquête Polynésie

L'enquête sociologique réalisée l'an dernier auprès des travailleurs polynésiens à laquelle collabore le CDRPC va bientôt faire l'objet d'un rapport qui sera publié en français et en anglais. Deux rencontres de mise au point de ce rapport ont eu lieu en France au cours des derniers mois. La première s'est tenue au CDRPC à Lyon avec Pieter, Han, Aiso de l'Université de Wageningen (Pays-Bas), Madeleen, coordinatrice du projet et de Solidarité Europe-Pacifique (Pays-Bas), John Doom, Polynésien et directeur du Bureau Pacifique du Conseil Œcuménique des Eglises. Merci aux amis lyonnais — Monique et Pierre Seignobosc, Patrice Bouveret et Brigitte Cayuela — qui, par leur accueil, ont rendu moins ardues ces journées de travail. La seconde rencontre s'est tenue à Paris dans les locaux du Defap (Service des Missions Protestantes) avec Pieter, Madeleen, John, Bruno Barrillot et le Pasteur Taarii Maraea, vice-président de l'Eglise Evangélique de Polynésie française. La publication du rapport est prévue pour la fin de l'été.

Réunion de l'Enaat à Stockholm

Du 25 au 27 mai, Belkacem Elomari a représenté l'Observatoire des transferts d'armements à cette réunion du Réseau européen d'opposition aux ventes d'armes (Enaat) qui a rassemblé des représentants de 11 pays européens et de 4 organisations internationales. La rencontre a permis aux participants des divers pays européens de faire le point des actions et des politiques en évolution. Au cours de diverses conférences, des propositions ont été faites sur le problème des armes de petit calibre dont les membres du réseau estiment qu'elles devraient figurer dans le Registre des transferts d'armes conventionnelles de l'ONU. Le point a également été fait sur le "Code de conduite" sur les transferts d'armements : les membres de l'Enaat demandent qu'il soit fait pression sur chaque gouvernement pour l'introduction de ce code de conduite dans le débat politique national.

Profitant de ce passage en Suède, Belkacem a pu rendre visite au Sipri (Stockholm International Peace Research Institute) et rencontrer plusieurs chercheurs de ce prestigieux institut avec lesquels le CDRPC est déjà en relations.

Salon du Bourget

Le samedi 14 juin, journée réservée à la presse, Bruno Barrillot et Belkacem Elomari ont visité le Salon de l'aéronautique et de l'espace du Bourget. Visite fructueuse qui permet une ample moisson de documents sur les entreprises du secteur de l'aéronautique militaire, mais également rencontre avec quelques interlocuteurs des entreprises et des milieux officiels de la défense. Signalons que si, assez généralement, les entreprises et les services officiels ont intégré les principes de la communication avec

la presse (y compris celle qui n'est pas a priori "sympathisante" de l'industrie d'armement), il reste des indémodables de la langue de bois et de la rétention d'information, parmi lesquels la société de commercialisation des armes françaises en Arabie saoudite Sofresa ou le GIE tout nouvellement créé pour placer les armes françaises au Qatar... Sans aborder les problèmes de fond, signalons pour la petite histoire que les employés d'Eurocopter se sont empressés d'installer la panoplie des armes équipant l'hélicoptère franco-allemand Tigre... une fois parti le président Chirac qui faisait l'inauguration du Salon !

Colloques, rencontres

Patrice Bouveret a participé au colloque sur "L'identité européenne de sécurité et de défense" organisé par le Centre d'études de science politique et de documentation européennes de l'Université Lumière-Lyon 2, les 20 et 21 mai 1997. Il a également représenté le CDRPC lors du colloque organisé par la Libre Pensée le 24 mai 1997 sur "L'antimilitarisme".

Bruno Barrillot a participé à la rencontre nationale des refuseurs d'impôts qui s'est tenue à Lyon le 24 juin dernier.

Etude sur les coûts réels de l'arsenal nucléaire

Le CDRPC a reçu le financement de la Fondation Alton Jones pour entamer une étude sur les coûts réels de l'arsenal nucléaire français. Cette étude prévue sur deux ans permettra d'évaluer la réalité des dépenses affectées à l'armement nucléaire de la France dont on nous affirmait, d'un gouvernement à l'autre, que c'était la moins chère des défenses. Dépenses cachées du ministère de la défense, dépenses de ministères civils ou dépenses secrètes sans en référer au Parlement et affectées au nucléaire militaire, dépassements de budgets... : l'étude tentera de faire la vérité des prix et de montrer combien ces choix ont pu affecter le développement économique et industriel de la France. On lira, en avant-première dans ce numéro de Damoclès, le point sur le coût des simulations dont le candidat Jospin avait promis — à juste titre — l'annulation.

Futurs locaux

Comme nous l'avions annoncé dans le précédent numéro de Damoclès, le CDRPC est toujours à la recherche de nouveaux locaux. Une proposition de l'OPAC du Grand-Lyon était très séduisante, mais il s'est avéré que nous n'aurions pas la capacité financière d'assumer les travaux nécessaires à notre installation. Une autre proposition à Villeurbanne est actuellement en cours d'examen. Les suggestions sont toujours les bienvenues.

Bruno Barrillot



Notes de lecture

Demain, la Guerre Une visite guidée François Géré

Editions Calmann-Lévy, Paris, 1997, 261 p., 120 F.

Nous voici privés d'ennemis — tout au moins chez les riches — tandis que la liste est longue des massacres locaux, mais bien circonscrits. François Géré décrit les moyens de la guerre "zéro mort" de demain où l'informatique et l'électronique règnent en maîtres sur un univers d'armes "non léthales". Certes, les menaces subsistent, plus ou moins phantasmées, tel ce "terrorisme nucléaire" présumé surgir des décombres de l'URSS, alors que les trafiquants et mafieux — bien réels — peuvent réaliser beaucoup plus de profit avec le trafic de drogue, le marché noir des armes conventionnelles ou la prostitution. Les stratégies nucléaires seraient-elles remplacées par celles de l'observation satellite, de la communication dans l'immédiat alors qu'une simple bombe atomique explosant en haute atmosphère aurait pour effet d'anéantir toutes ces technologies de la prévention de la guerre ?

Le propos — la visite guidée — de François Géré mérite certainement lecture d'autant qu'il n'est pas un simple constat cynique de l'omniprésence des nouvelles technologies dans les moyens de la guerre, mais une ouverture plus optimiste : et si c'était un chemin (à parfaire) vers la paix ? **B.B.**

L'année stratégique 1997 sous la direction de Pascal Boniface

Iris/Arléa, Paris, 1997, 303 pages, 140 F.

Pour sa dixième édition, cet annuaire publié par l'Institut de relations internationales et stratégiques (Iris, université Paris XIII), connaît une modification de taille : il ne comporte plus la traduction française du *Military balance* (annuaire très détaillé des forces militaires du monde entier). Ces données ont été remplacées par des annexes statistiques sous forme de "fiches-pays" répertoriant différentes données économiques, sociales.

L'ouvrage comporte à la fois des analyses régionales et des analyses thématiques (ventes d'armes et industries d'armement, désarmement et prolifération, l'espace...). **P.B.**

Histoire de l'espionnage mondial. Les services secrets de Ramsès II à nos jours

Genovefa Etienne
Claude Monique

Editions du Félin, Paris, 1997, 446 p., 145 F.

Ce livre rassemble une série d'histoires et de portraits qui constituent un panorama de l'espionnage mondial. Il va sans dire qu'il s'agit d'une compilation — fort bien faite et d'une lecture très abordable — tant la littérature sur les espions est abondante. Les auteurs citent d'ailleurs leurs sources en note et dans leur bibliographie sélective. Un index des "espions" permet facilement de retrouver leur "histoire". Bavures et "coups tordus" des agents secrets commandités au nom du "secret d'Etat" ou de buts moins avouables ne manquent pas. Les auteurs concluent par le simple constat du bel avenir de l'espionnage et du renseignement et sur l'inquiétante dérive vers le crime organisé de

nombre d'anciens espions laissés sur le carreau de la chute du Mur de Berlin. Faut-il imaginer une éthique du renseignement ? **B.B.**

Encyclopédie du renseignement et des services secrets

Jacques Baud

Editions Lavauzelle, Paris, 1997, 524 p., 190 F.

Cet ouvrage d'un officier spécialiste suisse du renseignement constitue une mine d'informations sur les services secrets, leur organisation et les moyens dont ils disposent. On y trouve aussi bien des informations détaillées sur les capacités des satellites militaires qui tournent en orbite au-dessus de la terre ou sur les principes de la cryptographie des messages que la présentation succincte (par exemple) des services de renseignement de la plupart des grands pays.

En fait, le choix d'une présentation alphabétique d'informations aussi diverses que les moyens techniques, le vocabulaire de l'espionnage ou les multiples services et organismes de chaque pays rend la lecture de cette encyclopédie particulièrement difficile. **B.B.**

Diplomatie Henry Kissinger

Fayard, Paris, 1996, 861 p., 198 F.

Massif et subtil à l'image de son auteur, conseiller plus ou moins proche de nombreux candidats à la présidence des Etats-Unis entre 1960 et les années 80, l'ouvrage du professeur Kissinger est d'abord destiné à l'opinion américaine de l'après guerre froide. Il dresse un bilan de la diplomatie et états-unienne confrontée à travers le XX^e siècle à la mise en place d'un nouvel ordre mondial.

L'héritage des grands diplomates européens occupe le premier tiers de l'ouvrage. Kissinger ne cache pas son admiration pour ceux qui de Richelieu — l'inventeur de la raison d'Etat — et Guillaume d'Orange ou de Metternich l'Autrichien à Bismarck — l'homme de la *realpolitik* — ont fait prévaloir des intérêts nationaux dans le système des relations européennes en dosant vision claire, habileté, souplesse et patience pour adapter l'ordre européen aux moyens stratégiques dont ils disposent.

Napoléon III et Guillaume II sont moins bien considérés : Napoléon III est pour lui le fondateur d'une tradition de politique étrangère française poursuivie jusqu'à nos jours « *acceptant difficilement que les conditions objectives de sa prépondérance aient disparu* », « *soucieuse de perpétuer son rôle de pivot de la politique européenne dans un environnement de plus en plus hostile à ses ambitions* », « *consacrant en vain beaucoup d'efforts à aligner ses ambitions sur ses capacités* ». L'empereur allemand Guillaume II est le principal responsable de la destruction politique puis militaire de l'Europe entre 1890 et 1914.

L'essentiel c'est toutefois la politique internationale des Etats-Unis où s'impose le modèle wilsonien inspiré par le droit et la défense des valeurs morales universelles de la démocratie américaine. La plupart des présidents s'en inspirent Franklin Roosevelt, Eisenhower ou Reagan en tête ; l'auteur suit donc succès et limites de son application mais souhaite que l'on s'en dégage pour prendre plus solidement en compte — comme l'ont fait Theodor Roosevelt 1901-1909 et Richard Nixon 1968-1974 — la défense des intérêts nationaux des Etats-Unis dans l'ordre international du prochain siècle.

Au-delà de cette thèse, la diplomatie américaine est fort bien éclairée Henry Kissinger donnant une attention particulière aux événements de la guerre froide, aux tenants et aboutissants de l'intervention au Viêt-nam et à la diplomatie triangulaire (rapprochement avec la Chine 1971-73) dans lesquels il fut impliqué.

On notera le peu de cas qu'il fait des armes nucléaires et des stratégies confuses ou mensongères (l'inexistant

"*missile gap*") qu'elles inspirent sinon comme épouvantails à opinion publique... dans le déroulement de l'affrontement URSS/Etats-Unis des années 45-90. Ainsi l'auteur passe sous silence la crise des missiles de Cuba !

Une leçon professorale habilement maîtrisée, moins pesante que ses mémoires, *Diplomatie* donne aux Européens une vision très utile des ressorts de la politique internationale américaine de ce XX^e siècle. **M.R.**

L'alliance incertaine

Les rapports politico-stratégiques franco-allemands, 1954-1996

Georges-Henri Soutou

Fayard, Paris, 1996, 497 p., 160 F.

Arrière-pensées de Paris comme de Bonn, ambiguïtés des accords rythmant le dialogue et impasses auxquels ils aboutissent, forment la trame de cette analyse historique du couple franco-allemand à l'heure de la construction européenne.

G.H. Soutou, historien, spécialiste des relations internationales, nous donne la synthèse des nombreux travaux qu'il a publiés sur les efforts — toujours inaboutis — de la France et de l'Allemagne pour constituer une communauté militaire et stratégique entre deux anciens "ennemis héréditaires". C'est pour longtemps un ouvrage de référence où la mise en perspective historique des événements — de l'échec de la Communauté européenne de défense (CED) en 1954 à l'identité européenne de défense aujourd'hui — permet une analyse précise et des interprétations renouvelées du jeu France/Allemagne en Europe durant la seconde moitié de ce siècle.

L'ouverture des archives fait que la mise en route de la communauté stratégique et nucléaire — 1954/1957 — et les années de Gaulle, occupent le deux tiers de ce travail, dont le plan Fouchet d'Union politique européenne et le traité de l'Elysée de janvier 1963 constituent la charnière révélatrice de tous les problèmes de l'alliance. De l'introduction à l'épilogue, c'est avec une clarté exceptionnelle que sont mis en éviden-

ce les desseins concurrents de la RFA et de la V^e République dans le domaine du nucléaire militaire et civil et leur difficulté à s'accorder dans un monde où les problèmes de l'après guerre froide, de la création d'un Conseil franco-allemand de défense (janvier 1988), et le traité de Maastricht (1992) d'une part, la refonte de l'Otan et le Traité de non-prolifération nucléaire de l'autre, dessinent un nouveau tournant stratégique incertain...

A lire absolument pour mieux comprendre l'actualité ! **M.R.**

Un neutron entre les dents

Yves Girard

Editions Rive Droite, Paris, 1997, 317 p., 125 F.

Yves Girard qui se présente comme un « nucléocrate » (d'où le titre de son livre !) a fait l'essentiel de sa carrière professionnelle au Commissariat à l'énergie atomique (CEA), dans les "allées du pouvoir", puis dans l'industrie nucléaire. Son propos n'a pas l'ambition de l'historien comme l'a tenté un de ses collègues, pionnier du CEA, Bertrand Goldschmidt, mais il ne manque pas d'intérêt. Au détour de telle anecdote brossée par ce spécialiste des réacteurs nucléaires, on découvre l'hypocrisie des débuts de l'industrie nucléaire française qui « portait sur l'écart entre le discours : "Marcoule prépare le bonheur de l'humanité grâce à l'énergie enfin abondante et gratuite" » et l'analyse des plans : « *Toutes les installations se combinaient avec une seule vocation : la fabrication massive de plutonium de qualité explosive, donc ouvrant des possibilités militaires* »... De même, Yves Girard revendique la prolifération "à la française" à laquelle il a été directement mêlé : Koeberg pour l'Afrique du Sud de l'apartheid, Dimona pour Israël et Tammuz pour l'Irak. Sans compter d'autres tentatives pour lesquelles il se présente plutôt comme un modérateur, comme ce fut le cas — louphoque — d'un projet de centrale nucléaire au Gabon...

Avec son franc-parler — Yves Girard ne se prive pas de donner des noms —, l'auteur nous laisse entrevoir



un monde impitoyable où l'inconséquence, l'inconscience et l'hypocrisie de certains nucléocrates ont failli provoquer les pires catastrophes. **B.B.**

Military capacity and the risk of war. China, India, Pakistan and Iran

sous la direction d'Eric Arnett

Sipri/Oxford University Press, Stockholm/Oxford, 1997, 367 p.

Le développement des technologies militaires peut-il provoquer les conflits ? Telle est la question posée dans ce livre par des experts et des spécialistes de l'Asie et du Moyen-Orient. Leurs analyses montrent le lien entre ces technologies et les risques de conflits qui est plus évident dans le sud-est asiatique qu'ailleurs. Ils identifient les technologies spécifiques qui font monter les risques de guerre dans de possibles scénarios de conflits. Pour contrecarrer ces perspectives, les auteurs en déduisent des implications pour les politiques de transferts d'armements et de contrôle des exportations, aussi bien que dans la mise en place de mesures de confiance et d'autres arrangements régionaux.

On trouvera également des chapitres sur les industries d'armement de chacun de ces pays, informations difficiles à trouver dans la littérature francophone. **B.B.**

Arms, Transparency and Security in South-East Asia sous la direction de Bates Gill et de J.N. Mak

Sipri/Oxford University Press, Stockholm/Oxford, 1997, 152 p.

40 Ce livre est le fruit d'une coopération entre le Sipri et le Maritime Institute of Malaysia (Mima). Des experts de cette région présentent dans ce livre les approches possibles pour instaurer la transparence et promouvoir des mesures de confiance entre les Etats de l'Asie du sud-est. Les auteurs estiment qu'il n'est pas encore temps de formaliser la transparence en instaurant la mise en place d'un registre

régional des transferts d'armes sur des bases officielles et obligatoires. Néanmoins, ce livre présente dans une annexe de quarante pages, une liste des acquisitions d'armes des Etats de la région entre 1975 et 1995 qui pourrait servir de base à l'établissement d'un registre régional. **B.B.**

Srebrenica : histoire d'un crime international Laurence de Barros-Duchêne

L'Harmattan, Paris, 1996, 140 p., 80 F.

Le propos de Laurence de Barros-Duchêne est sévère. Avec les témoignages de terrain des équipes de Médecins sans frontières (MSF) elle fait le récit de la guerre en Bosnie vue de Srebrenica ; une station thermale de la vallée de la Drina devenue ville refuge des bosniaque de la région encerclées par les milices serbe de Mladic. Déclarée en mai 1993 zone de sécurité protégée par l'ONU, défendue par le général Morillon un moment, elle tombe aux mains des Serbes en juillet 1995 qui y massacreront quelques 20 000 personnes (charniers mis au jour en janvier 1996).

Washington, Moscou et Belgrade auraient accepté ce sacrifice des enclaves pour faciliter le "règlement final" de la question bosniaque. Une accusation de crime international vraisemblable qui ne sauraient exonérer de leurs responsabilités les divers chefs des camps ex-yougoslaves ayant choisi d'imposer une logique de purification ethnique et de cantonnement territorial triomphant avec les accords de Dayton.

L'enquête historique sur les culpabilités ne fait que commencer. **M.R.**

L'Ex-Yougoslavie en Europe. De la faillite des démocraties au processus de paix Actes du colloque

L'Harmattan, Paris, 1997, 340 p., 180 F.

Poser les vraies questions, dégager des interprétations et des leçons du

dramatique démantèlement de l'ex-Yougoslavie, c'est ce qu'ont entrepris les nombreux participants d'un colloque international tenu à l'Ecole normale supérieure de Paris en décembre 1995 au moment même où sont signés les accords de Dayton. Les interventions publiées dans cet ouvrage ont été, le plus souvent, reprises et complétées durant l'été 1996 ; on y trouve de très intéressantes perspectives pour les recherches à venir.

Les responsabilités de la communauté internationale sont l'objet de la première partie : l'étrange faillite des démocraties et de l'Europe. Pierre Hassner insiste sur la culpabilité partagée des institutions, des Etats et des sociétés ; d'autres démontent les logiques diplomatiques et stratégiques — celles de la peur de la guerre selon Alain Joxe — qui ont conduit les Etats démocratiques européens à la logique du pire (Patrice Canivez).

Les limites évidentes des accords de Dayton, les incertitudes qu'elles répercutent sur toute la situation du Sud Balkan — problèmes du Kosovo et de la Macédoine où les Albanais font l'objet d'une répression implacable — sont analysées. Les possibilités d'une reconstruction où doivent être pris en compte non seulement la partition ethnique de fait mais aussi les exemples de Mostar et de Tuzla (témoignage de Jasmin Imamovic) où multiculturalité et vie commune ont été sauvegardées différemment sont à retenir. On notera sans grande surprise le jugement sévère porté sur la politique de François Mitterrand dont les erreurs indiscutables ont été masquées dans l'opinion française par le point de vue national français des grands médias. Principal regret d'ailleurs, la manipulation des opinions publiques présentée dans l'introduction comme une donnée majeure de la compréhension des situations en ex-Yougoslavie n'a guère de place dans les textes publiés.

La conclusion de ce volume par Franck Debié, « Guerre et paix dans les Balkans : fausses leçons et véritables responsabilités », est toutefois un modèle d'histoire immédiate, ouvrant au-delà des nationalismes mythiques aux prises dans cette région d'Europe les analyses historiques de demain. **M.R.**

Rapport mondial sur le développement humain 1997 **Programme des Nations unies sur le développement humain**

Editions Economica, Paris, 1997, 269 p., 150 F.

Il est possible d'éradiquer la pauvreté extrême de la surface du globe d'ici le début du siècle prochain. Cela coûterait 80 milliards de dollars par an, soit moins que le patrimoine net cumulé des sept personnes les plus riches au monde ! Le Programme des Nations unies sur le développement humain (PNUD) estime que le coût de l'éradication de la pauvreté représente 1 % du revenu mondial. On pourrait commencer par améliorer la situation des 20 pays les plus gravement touchés : la reviendrait à 5,5 milliards de dollars, soit le coût de la construction d'Euro-Disney.

Le rapport du PNUD, ce sont des chiffres, bien sûr, mais aussi des propositions qui peuvent être utiles à nos argumentaires pour améliorer nos relations de coopération avec les pays du Sud et peser sur nos "décideurs". Ainsi, toujours selon le PNUD qui évalue les dépenses militaires mondiales en 1995 à 800 milliards de dollars, les dépenses militaires de l'Asie du Sud se montaient à 15 milliards de dollars en 1995, soit plus que ne serait nécessaire chaque année pour que personne ne soit privé des soins élémentaires et d'une alimentation suffisante à l'échelle planétaire. De même les dépenses militaires de l'Afrique subsaharienne se montaient à 8 milliards de dollars, soit environ le coût annuel nécessaire pour assurer l'accès universel à l'eau potable et aux réseaux d'assainissement dans tous les pays en développement. **B.B.**

Conflits en Afrique **Analyse des crises et pistes pour une prévention** **Médecins sans frontière** **Fondation du roi Baudoin**

Grip/Complexe, Bruxelles, 1997,
304 p., 895 FB/155 FF.

Cet ouvrage est la publication de différentes contributions rassemblées dans le cadre d'une étude éma-

nant de la commission "Régions africaines en crise" mise en place par Médecins sans frontière et la Fondation du roi Baudoin. Constatant que dans ces régions en crise, du fait de la multiplicité des acteurs "étrangers" intervenant sous le dénominateur commun « d'action humanitaire », « une dangereuse confusion des rôles risque de se produire », ces deux organisations ont voulu confronter les analyses de "spécialistes" (universitaires, militaires, journalistes, membres des cabinets ministériels, etc.), aux expériences des hommes et femmes de terrain afin d'examiner les responsabilités de la communauté internationale et de lancer des pistes pour un avenir de paix dans cette région du monde.

Une enjeu important car durant ces trente dernières années, huit millions de personnes sont mortes en Afrique pour cause de guerre, des millions d'individus ont été jetés sur les routes de l'exil, sans parler des incommensurables destructions matérielles venant grever les budgets de ces pays...

L'ouvrage plaide le développement d'actions préventives et d'une meilleure synergie de tous les acteurs avec comme objectif d'atteindre une « paix durable ». Car si la prévention des conflits fait partie des objectifs des organisations internationales comme l'ONU ou l'OUA (Organisation de l'unité africaine), la mise en pratique est beaucoup plus problématique comme on peut le constater à la lecture du chapitre consacré à l'étude de cas : Namibie, Angola, Rwanda et Kenya.

Bernard Adam, le directeur du Grip, dans une contribution sur « Les transferts d'armes vers les pays africains » plaide pour un renforcement du contrôle de ces exportations. Il montre la cruelle absence non seulement de contrôle, mais également d'évaluation un tant soit peu précise des armes dites « légères » (armes personnelles, mines, munitions, petite artillerie...) dont le rôle est pourtant déterminant dans les conflits comme ceux qui se déroulent en Afrique ; armes qui font également l'objet des nombreux "trafics"...

Un ouvrage certes riche et instructif, mais avec toutefois une absence importante : celle des Africains... Une ou plusieurs contributions des acteurs

impliqués directement dans ces conflits aurait apporté un éclairage fort utile. **P.B.**

La nouvelle Afrique du Sud **Hérodote**

n° 82/83, 3e et 4e trimestre 1996, 240 p., 160 F.

Nelson Mandela **Le dernier Titan** **Alfred Bosch**

L'Harmattan, Paris, 1996, 214 p., 130 F.

Deux points de vue très différents sur la nouvelle Afrique du Sud que la fin du XX^e siècle est en train d'inventer ; celui d'une revue géographique et géopolitique et celui d'un professeur d'histoire africaine de Barcelone. Yves Lacoste a laissé la responsabilité de ce numéro spécial d'Hérodote aux spécialistes du Centre d'étude de l'Afrique noire de l'Institut d'études politiques de Bordeaux. Ils ont réuni une quinzaine de collaborateurs pour explorer les problèmes de la situation sud-africaine au moment où prend fin avec le vote d'une nouvelle constitution — mai 1996 — la période transitoire des années 90/95. On a donc une mise au point remarquable des aspects et problèmes que rencontre la nouvelle démocratie dans un climat associant processus de réformes et de révolutions — ce pourquoi on a forgé le nouveau concept de Révolution ! — pour transformer un pays fortement marqué par l'apartheid en régime politique et social de type nouveau.

Les articles à thème politique dominant sur la démocratisation en cours par le vote et la négociation permanente, sur l'aménagement constitutionnel en quête d'une formule située entre fédéralisation, décentralisation et coopération ordonnée des niveaux de pouvoir, sur les bouleversements nécessaires de la fonction publique, des forces de sécurité ou de la police où les noirs doivent trouver leur place... Aucun des auteurs ne masque les difficultés à surmonter et la fragilité de l'évolution en cours dans un territoire toujours en proie à la violence des inégalités, des traditions d'opposition ou des ambitions rivales des groupes en présence.

Complétez votre collection de Damoclès

— Actes du Colloque : "Défense de l'Europe ou défense européenne" juin 1989 - 92 pages en co-édition avec Alerte atomique (MDPL)	55 F	— L'industrie d'armement n° 61 - 2 ^{ème} trimestre 1994 - 52 p.	40 F
— Témoignages. Essais nucléaires français : des Polynésiens prennent la parole novembre 1990 - 76 pages, en co-édition avec Greenpeace	45 F	— Paix et démographie n° 62 - 3 ^{ème} trimestre 1994 - 52 p.	40 F
— Médias : l'over-Golfe n° 48/49 - été 1991 - 56 p.	30 F	— La prolifération en question n° 63 - 4 ^{ème} trimestre 1994 - 52 p.	40 F
— La conscription : une institution en retard d'une guerre n° 50 - octobre/novembre 1991 - 36 p.	25 F	— Projet de réforme de l'ONU n° 64 - 1 ^{er} trimestre 1995 - 52 p.	40 F
— Budget militaire 1992 : la France championne toutes catégories n° 51 - décembre/janvier 1992 - 36 p.	25 F	— Indonésie : arrêt des ventes d'armes n° 65 - 2 ^{ème} trimestre 1995 - 44 p.	40 F
— Nouvelles menaces vieux démons Actes du colloque du 25 mai 1991 octobre 1991 - 48 p.	55 F	— Essais nucléaires au rapport... n° 66 - 3 ^{ème} trimestre 1995 - 52 p.	40 F
— Paix et environnement n° 52 - février/mars 1992 - 36 p.	25 F	— CEA : un demi-siècle de pouvoir nucléaire n° 67 - 4 ^{ème} trimestre 1995 - 52 p. Épuisé	40 F
— L'Europe des marchands d'armes n° 53 - avril/mai 1992 - 36 p.	25 F	— Bilan des essais nucléaires français en Algérie n° 68 - 1 ^{er} trimestre 1996 - 52 p.	40 F
— La reconversion des industries d'armement n° 54 - juin/septembre 1992 - 36 p.	25 F	— Réforme de l'armée : le rendez-vous manqué n° 69 - 2 ^{ème} trimestre 1996 - 36 p.	40 F
— La loi de programmation militaire 92-94 n° 55 - octobre/novembre 1992 - 36 p.	25 F	— Industries d'armements : comment réussir la reconversion ? n° 70 - 3 ^{ème} trimestre 1996 - 52 p.	40 F
— Quelle autonomie stratégique pour la France ? Intervenir ou non en ex-Yougoslavie ? n° 56 - décembre/janvier 1993 - 36 p.	25 F	— Le service national en question n° 71 - 4 ^{ème} trimestre 1996 - 52 p.	40 F
— Quelle ONU, pour quelle Paix ? n° 57 - 2 ^{ème} trimestre 1993 - 52 p.	40 F	— La coopération en question n° 72 - 1 ^{er} trimestre 1997 - 52 p.	40 F
— France-Afrique : Quelle coopération militaire ? n° 58 - 3 ^{ème} trimestre 1993 - 44 p.	40 F		
— Livre blanc, budget militaire 1994... n° 59 - 4 ^{ème} trimestre 1993 - 52 p.	40 F		
— Les déchets nucléaires militaires français n° 60 - 1 ^{er} trimestre 1994 - 52 p.	40 F		

(Prix indiqués TVA incluse (2,10 %) et port compris)
Les numéros épuisés sont disponibles aux mêmes conditions en photocopie

À commander à : Damoclès, BP 1027 69201 Lyon Cedex 01
Chèques à l'ordre du CDRPC, CCP Lyon 3305 96 S

BULLETIN D'ABONNEMENT

Abonnement

4 numéros (un an) :

France : **160 FF**

Europe : **200 FF**

Autres pays : **220 FF**

Etudiants, chômeurs,
tarif réduit : **120 FF**

Soutien à partir de **250 FF**

Abonnements groupés

Damoclès/La lettre
de l'Observatoire :

un an/8 n° : **200 FF**

TVA (2,10 %) incluse

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Tél.

S'abonne à *Damoclès* à partir du n° :

S'abonne à *Damoclès* et à *La lettre de l'Observatoire* pour un an

Chèque à l'ordre du CDRPC, CCP Lyon 3305 96 S

A renvoyer à Damoclès, B.P. 1027, 69201 Lyon Cedex 01

NOUVEAU

ENFIN UN LIVRE DE RÉFÉRENCE POUR IDENTIFIER LES LIEUX D'IMPLANTATION ET LES CARACTÉRISTIQUES DES CENTAINES D'INSTALLATIONS NUCLÉAIRES ET POUR DÉCOUVRIR LES MATIÈRES NUCLÉAIRES (URANIUM, PLUTONIUM...) ET LES PROCÉDÉS INDUSTRIELS (ENRICHISSEMENT, PRODUCTION, RETRAITEMENT...).

AVEC LES INFORMATIONS PRÉCISES SUR LES EXPLOITANTS, CET OUVRAGE PERMET DE LEVER UN BOUT DU VOILE DE CETTE INDUSTRIE TOUJOURS AUSSI PEU TRANSPARENTE.

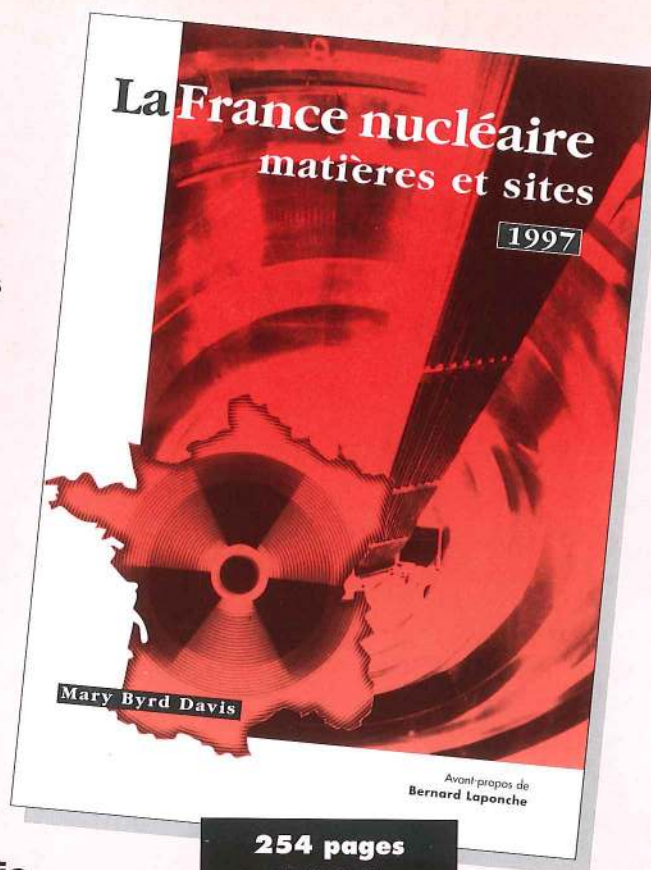
UN OUTIL INDISPENSABLE POUR JOURNALISTES, SCIENTIFIQUES, MILITANTS D'ASSOCIATIONS OU DE SYNDICATS, ENSEIGNANTS, REPRÉSENTANTS POLITIQUES ET INDUSTRIELS.

SURPRENANT MEME POUR LES EXPERTS.

Mary Byrd Davis

est l'auteur de nombreux articles et de plusieurs livres sur le nucléaire civil et militaire. Elle est directrice d'Yggdrasil Institute aux États-Unis et vice-présidente du Centre de documentation et de recherche sur la paix et les conflits (CDRPC) en France.

*Cette étude est éditée par WISE-Paris
Elle est disponible au CDRPC*



**254 pages
120 F.
+ 16 F de port**

Informers et agir pour la paix

Le CDRPC a pour objectif de diffuser l'information et de participer à des actions de recherche et de formation sur les questions de paix et de guerre, de désarmement et de militarisation. Les études du CDRPC constituent des moyens d'information uniques et indispensables à qui veut comprendre les mécanismes de la militarisation et agir en pleine connaissance pour un véritable désarmement.

Études disponibles

- **1950-1990 Évolution des ventes d'armes, mars 1991, 62 p. 60 F. (port compris)**
- **Vers un contrôle démocratique des ventes d'armes : analyse & propositions, mai 1991, 51 p. 60 F. (port compris)**
- **Fabrication des armes nucléaires en France, septembre 1991, 74 p. 70 F. (port compris)**
- **Les relations militaires de la France avec les pays en développement octobre 1993, 80 p. 100 F. (port compris)**
- **Les déchets nucléaires militaires français, février 1994, 384 p. 180 F. (port compris)**
- **Les coûts cachés du programme Triomphant, mai 1994, 38 p. 50 F. (port compris)**
- **Les transferts d'armes de la France, mars 1995, 128 p. 100 F. (port compris)**
- **Observatoire des transferts d'armements : Rapport 1996, novembre 1996, 256 p. 136 F. (port compris)**
- **Les essais nucléaires français 1960-1996, Conséquences sur l'environnement et la santé, février 1996, 384 p. 180 F. (port compris)**

Des dossiers de presse, notamment sur le Traité de non-prolifération, sont également disponibles. Nous consulter.

À commander au **CDRPC** B.P. 1027 — 69201 Lyon Cedex 01
Chèques à l'ordre du CDRPC : CCP Lyon 3305 96 S